RESEARCH HIGHLIGHTS

Socio-economic Series Issue 58

THE HOUSING CONDITIONS OF PERSONS WITH HEALTH AND ACTIVITY LIMITATIONS IN CANADA, 1991: A RETROSPECTIVE

Introduction

This retrospective examines the housing conditions of Canadians with health and activity limitations, using Statistics Canada data from the 1991 Census of Canada linked with that from the post-censal Health and Activity Limitations Survey (HALS). It forms a foundation for work that CMHC plans to do in linking data from the 2001 Census of Canada with the subsequent HALS.

This research employs the standard concept of core housing need which is used by CMHC and others. This concept starts from the premise that a household should have a dwelling unit that is **adequate** in condition (does not require major repairs), **suitable** in size (has enough bedrooms) and **affordable** (shelter costs are less than 30 per cent of before-tax household income). A household is said to be in **core housing need** if its housing falls below at least one of the adequacy, suitability or affordability standards ***and*** it would have to spend 30 per cent or more of its income to pay the average rent of alternative local market housing that meets all three standards.

Since housing for persons with disabilities should also include adaptations and supports required to facilitate the normal activities of everyday living, this study includes the identification of barriers to acquiring housing adaptations and to receiving needed support in undertaking activities in the home, or to moving to more appropriate accommodations.

Findings

Households which include persons with disabilities are more likely to be in core housing need than other Canadian households. In 1991, 18% of households containing at least one person with a disability were in core housing need, compared to 12% of all Canadian households.

Approximately 644,000 persons with disabilities resided in almost 529,000 households in core housing need. One in seven persons with a disability falls into core housing need with an affordability problem, one in twenty-five falls into need with a housing adequacy problem and one in fifty with a suitability problem.

WELL OVER A THIRD OF PERSONS WITH DISABILITIES IN RENTAL HOUSEHOLDS ARE IN CORE HOUSING NEED, IN CONTRAST TO ONE IN TEN RESIDING IN OWNER-OCCUPIED HOUSING.

The vast majority (82%) of persons with disabilities who are in core housing need fall below the affordability standard. (This is true as well for persons without disabilities.)

CMHC SCHL

HOME TO CANADIANS

Canada

Most people with disabilities live in private, owner-occupied dwellings, but most people with disabilities in core housing need are renters (62%). (Similarly, most persons without disabilities in core housing need are tenants.)

In comparison to the population at large:

- a higher proportion of renters with disabilities are below the affordability standard; and

- larger proportions of both renters and owners with disabilities in core housing need are below the adequacy standard.

Those Most Likely to be in Core Housing Need

There are wide variations in the likelihood of being in core housing need among persons with disabilities. These depend on factors such as severity of health and activity limitation, living arrangements and socio-demographic characteristics, particularly access to employment and other sources of income. When people residing in households have health and activity limitations, total household income and other resources are often constrained. Moreover, some of these resources must be used to overcome disability-related barriers. A homeowner's disability can also limit the maintenance they are able to do on their own. These difficulties increase the likelihood of being in core housing need. Thus:

- The incidence of core need is relatively high among persons with moderate and severe levels of disability, particularly among non-senior adults, because of the limitations such disability levels place on their capability to compete in the labour market.

- Barriers to employment, or, if employed, to adequate income, are high for persons with mobility limitations who require wheel chairs, those with learning or memory limitations or mental health problems, and for non-seniors with eyesight disabilities. Correspondingly, relatively high proportions of these people are in core housing need.

- The incidence of core housing need is relatively high among non-senior women with disabilities, for whom low employment income is often a factor.

- Single mothers with disabilities are especially likely to be in core housing need (as is the case for single mothers without disabilities).

- Senior women (particularly those aged 75 and over) are likely to outlive their spouses and, when this occurs, they often have limited pension or other retirement income. These women are very likely to have a disability and to be in core housing need.

- Persons with disabilities who live alone are particularly likely to be in core housing need, especially if they are non-seniors.

- The greater the percentage of persons in a household with health and activity limitations, the greater the likelihood that the household is in core need.

- Children with disabilities are more likely than children without disabilities to reside in a household in core housing need.

- Older, low-income owners with disabilities often have difficulties in maintaining their homes, falling into core need as their housing falls below the adequacy standard.

Adaptation to health and activity limitations also takes time, and is often dependent upon the development of alternative skills. Thus, how long a person has had a disability and how old they were when it began influences their susceptibility to being in core housing need:

- The period following the initial onset of a disability-related condition often involves considerable adjustment and change. During that time, non-senior adults with disabilities are particularly likely to move, to reside in rented housing and to be in core need.

- Non-senior adults who have had health and activity limitations since birth are more likely to live in a household in core housing need. These persons have often faced a life of disadvantage, with limited access to schooling and work opportunities.

Overall, each of these risk factors increases the likelihood of a person being in core housing need. Persons subject to multiple risk factors are particularly likely to be in core housing need.

WOMEN WITH A DISABILITY MAINTAIN 41% OF ALL CORE NEED HOUSEHOLDS WHICH INCLUDE PEOPLE WITH DISABILITIES AND 15% OF ALL OF CANADA'S CORE NEED HOUSEHOLDS.

Women with a disability who either live alone or raise children alone are highly at risk of being in core housing need. These women are more than twice as likely as others with a disability to be in core housing need.

Variations Across Canada

Variations in disability rates and the incidence of core housing need across the country largely reflect regional economic and socio-demographic differences:

- The high incidence of both disability and core housing need among Aboriginal households increases overall levels of housing need where they make up significant proportions of the population: in the territories and, to a lesser degree, in the Prairies. Aboriginal households have relatively high incidences of crowded housing and housing in need of major repair.

- Throughout the Maritimes, the proportion of persons with disabilities in core housing need is high, reflecting an older population and generally relatively weaker economy.

- In Ontario, the proportion of persons with disabilities in core housing need was particularly low in 1991, largely because of the strength of the economy, relatively generous levels of social assistance provided to persons with disabilities and a relatively large social housing stock provided specifically for persons with special needs.

The Need for Housing Adaptations

Overall, just over one in five people with disabilities report that they need housing adaptations of some kind. Persons expressing a need for housing adaptations typically have agility and/or mobility limitations, and many require wheel chairs.

The level of unmet needs varies considerably with the type of housing adaptation. Most people requiring modifications to entry/exit points to their homes (ramps or street level entrances) report these needs are being met. However, the great majority of those requiring modifications to fixtures in the home still face difficulties. Such adaptations include modified fixtures in the bathroom (especially the tub or shower), modified sinks and counters in the kitchen, and grab bars.

Cost is by far the most commonly cited obstacle among adults requiring additional housing adaptations. Cost is especially likely to be an obstacle among owners in core housing need who wish to modify entry/exit points and among renters who require additional equipment in their home. Correspondingly, most people perceiving an obstacle to housing adaptation cited a need for financial support. In addition, landlord resistance was often cited by tenants needing modifications to entry/exit points.

The Need for Assistance with Household Tasks

Examining the need for aid in undertaking everyday tasks in the home provides a second perspective on the adequacy of the home environment. While very few require help in moving about the home or preparing food, 13% require additional help with light housework and 19% with heavy housework. Those needing help with heavy housework are the least likely to have their needs met.

Women, especially those 65 and over, are more likely to require support in undertaking household tasks, particularly housework, and also to have these needs go unmet. This is related to three factors:

- the higher proportion of women who do housework,
- the lessening capacity to do this work with ageing, and
- the high proportion of older women who live alone.

Unmet needs for support in doing housework are especially common when senior women live in owner-occupied dwellings.

When support is needed for household tasks, it usually comes from family, friends and neighbours. Some turn to other volunteers or paid help. Those receiving their help from family, friends and neighbours are much more likely than those dependent on other volunteers or paid help to feel the support they are receiving fully meets their needs. Seniors and persons with moderate and severe levels of disabilities are the least likely to receive needed levels of support.

Housing Satisfaction

The great majority of persons with disabilities are satisfied with their present dwelling and believe that they would remain so even if their health or disability situation changed. Persons in owner-occupied dwellings, in co-op housing, and in rental housing specifically for seniors and those with disabilities are most likely to be satisfied with their accommodations. Those seeking a disability-related change in their housing will more likely look to adapting their homes rather than to moving. Still, the presence of a disability, especially following its initial onset, is a prime factor in the high level of intra-urban mobility exhibited by persons with disabilities.

102-00456/

Fifteen per cent would like to move. Reinforcing the attractiveness of homeownership, the great majority of persons with disabilities wishing to move would opt to own. At the other end of the spectrum, persons in private rental accommodations and in rooming or boarding houses are least likely to be satisfied with their current accommodations, especially if they are in core housing need. People here wishing to move are also most likely to prefer another type of housing.

A large majority of persons with disabilities wishing to move feel that they face a barrier and most often the barrier is cost. Relatively few reported disability-related discrimination when looking for accommodation.

Cost is an especially common barrier among owner occupiers in core need, and is often coupled with a belief that the effort of moving is too onerous. In contrast, tenants in core need are most likely to be on a housing waiting list and to see this as a barrier to moving, reflecting a high level of preference for social housing.

Conclusion

Persons with disabilities are significantly more likely than other Canadians to be in core housing need, especially those who rent, are moderately or severely disabled, live alone, or are women or single mothers. Many need housing adaptations related to their disability but cannot afford them. Nonetheless, the great majority are satisfied with their present dwelling. Even most of those seeking change would prefer to adapt their current homes rather than move.

Project Manager: John Engeland, Research Division

Report (available from Canadian Housing Information Centre at address below): *The Housing Conditions of Persons with Health and Activity Limitations in Canada, 1991: A Retrospective*

Research Consultants: This retrospective is based on research done by Aron Spector, Ark Research Associates.

Housing Research at CMHC

Under Part IX of the National Housing Act, the Government of Canada provides funds to CMHC to conduct research into the social, economic and technical aspects of housing and related fields, and to undertake the publishing and distribution of the results of this research.

This fact sheet is one of a series intended to inform you of the nature and scope of CMHC's research.

The **Research Highlights** fact sheet is one of a wide variety of housing related publications produced by CMHC.

For a complete list of **Research Highlights**, or for more information on CMHC housing research and information, please contact:

The Canadian Housing Information Centre
Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa ON K1A 0P7

Telephone: 1 800 668-2642
FAX: 1 800 245-9274

OUR WEB SITE ADDRESS: http://www.cmhc-schl.gc.ca/Research

The information in this publication represents the latest knowledge available to CMHC at the time of publication and has been thoroughly reviewed by experts in the housing field. CMHC, however, assumes no liability for any damage, injury, expense or loss that may result from the use of this information

NHA 2266

LE POINT EN RECHERCHE

Série socio-économique Numéro 58

LES CONDITIONS DE LOGEMENT DES PERSONNES AYANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ ET DES LIMITATIONS D'ACTIVITÉ AU CANADA, EN 1991 : RÉTROSPECTIVE

Introduction

Cette rétrospective se penche sur les conditions de logement des Canadiennes et Canadiens aux prises avec des problèmes de santé et des limitations d'activité, à la lumière des données de Statistique Canada tirées du recensement du Canada de 1991 et mises en rapport avec celles de l'enquête post-censitaire sur la santé et les limitations d'activité (ESLA). L'ensemble sert de fondation à un projet que se propose de réaliser la SCHL et qui consistera à mettre en rapport les données du recensement du Canada de 2001 et celles de l'ESLA subséquente.

La présente recherche fait référence au concept des besoins impérieux de logement, tel qu'il est habituellement utilisé par la SCHL et par d'autres intervenants. Ce concept s'appuie sur la prémisse selon laquelle un ménage doit disposer d'un logement de **qualité convenable** (ne nécessitant pas de réparation importante), de **taille convenable** (disposant d'un nombre suffisant de chambres à coucher) et de **prix abordable** (les frais de logement devant être inférieurs à 30 % du revenu avant impôt du ménage). Un ménage est reconnu comme ayant des **besoins impérieux de logement** lorsque son logement tombe sous la barre de l'une des trois normes de qualité, de taille et de prix **et** qu'il lui faudrait dépenser 30 % ou plus de son revenu pour payer le loyer moyen d'un logement de rechange sur le marché local, qui satisfasse aux trois normes.

Puisque le logement des personnes handicapées doit être adapté et comprendre les supports nécessaires pour faciliter les activités normales du quotidien, l'étude signale les obstacles à l'obtention de modifications domiciliaires et du soutien nécessaire pour réaliser les activités à la maison ou pour déménager dans des locaux plus adéquats.

Constats

Les ménages comprenant des personnes handicapées sont plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux de logement que les autres ménages canadiens. En 1991, 18 % des ménages comprenant au moins une personne handicapée avaient des besoins impérieux de logement, comparativement à 12 % de l'ensemble des ménages canadiens.

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

Environ 644 000 personnes handicapées faisaient partie de près de 529 000 ménages aux prises avec des besoins impérieux de logement. Une personne handicapée sur sept a des besoins impérieux de logement en raison de l'abordabilité, une sur vingt-cinq en raison de la qualité et une sur cinquante en raison de la taille du logement.

BIEN PLUS DU TIERS DES PERSONNES HANDICAPÉES APPARTENANT À DES MÉNAGES LOCATAIRES ONT DES BESOINS IMPÉRIEUX DE LOGEMENT, CONTRE UNE SUR DIX POUR LES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES-OCCUPANTS.

La grande majorité (82 %) des personnes handicapées ayant des besoins impérieux de logement se situent en deçà de la norme d'abordabilité. (Cela est tout aussi vrai chez les personnes sans handicap.)

La plupart des personnes handicapées sont propriétaires-occupantes de logements privés, alors que la plupart (62 %) des personnes handicapées aux prises avec des besoins impérieux de logement sont locataires. (Il en va de même pour les personnes non handicapées aux prises avec des besoins impérieux de logement, qui sont pour la plupart locataires.)

Comparativement à l'ensemble de la population :

- une plus forte proportion de locataires handicapés se retrouve sous la norme d'abordabilité;
- de plus fortes proportions de locataires et de propriétaires handicapés ayant des besoins impérieux de logement sont sous la norme de qualité convenable.

Les personnes les plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux de logement

La probabilité d'avoir des besoins impérieux de logement varie considérablement chez les personnes handicapées. Elle dépend de facteurs tels que la gravité des problèmes de santé et des limitations d'activité, les conditions de logement et les caractéristiques sociodémographiques, particulièrement de l'accès à l'emploi et à d'autres sources de revenu. Lorsque des personnes composant le ménage souffrent de problèmes de santé et de limitations d'activité, l'ensemble des revenus et autres ressources du ménage s'en trouve souvent restreint. De plus, certaines de ces ressources doivent servir à surmonter les obstacles associés aux handicaps. Le handicap des propriétaires peut aussi limiter l'entretien qu'ils sont capables de faire eux-mêmes. Ces difficultés augmentent la probabilité qu'ils aient des besoins impérieux de logement. Ainsi :

- La fréquence des besoins impérieux est relativement élevée chez les personnes ayant des niveaux de handicap modérés et élevés, surtout chez les adultes non âgés, en raison des limitations que ces handicaps imposent à leur capacité de concurrencer sur le marché du travail.

- Les obstacles à l'emploi ou, le cas échéant, à un revenu d'emploi adéquat sont nombreux pour les personnes dont la mobilité réduite nécessite le recours au fauteuil roulant, pour celles qui connaissent des difficultés d'apprentissage, des troubles de mémoire ou des problèmes de santé mentale et pour les adultes non âgés qui ont des problèmes de vision. La proportion des besoins impérieux de logement est comparativement élevée parmi ces populations.

- L'incidence des besoins impérieux de logement est relativement élevée chez les femmes non âgées, qui sont handicapées et chez lesquelles un faible revenu d'emploi constitue un facteur qui revient souvent.

- Les mères seules qui sont handicapées sont particulièrement susceptibles de connaître des besoins impérieux de logement (comme c'est aussi le cas pour les mères seules non handicapées).

- Les femmes âgées (surtout celles de 75 ans et plus) sont susceptibles de vivre plus longtemps que leur époux et, lorsque cela se produit, elles ne disposent souvent que d'une pension ou d'un autre revenu de retraite modestes. Il est probable que ces femmes aient un handicap et qu'elles éprouvent des besoins impérieux de logement.

- Les personnes handicapées vivant seules sont particulièrement susceptibles de connaître des besoins impérieux de logement, surtout lorsqu'il ne s'agit pas de personnes âgées.

- Plus le pourcentage de personnes composant le ménage et souffrant de problèmes de santé ou de limitations d'activité est élevé, plus il est probable que ce ménage ait des besoins impérieux de logement.

- Les enfants handicapés sont plus susceptibles que les autres enfants de vivre dans un ménage ayant des besoins impérieux de logement.

- Les propriétaires âgés, dont le revenu est modeste et qui sont handicapés éprouvent souvent des difficultés à entretenir leur maison et finissent par éprouver des besoins impérieux, à mesure que leur propriété tombe sous la norme de qualité convenable.

Il faut aussi du temps pour s'adapter aux problèmes de santé et aux limitations d'activité et cela repose souvent sur le développement d'habiletés de rechange. Ainsi, depuis combien de temps la personne est touchée par le handicap et à quel âge celui-ci s'est manifesté sont autant de facteurs qui influencent la probabilité d'avoir des besoins impérieux de logement :

- La période suivant le début de la situation associée au handicap nécessite souvent des ajustements et des changements importants. Pendant cette période, les adultes non âgés sont plus susceptibles de déménager, d'habiter un logement locatif et d'être aux prises avec des besoins impérieux de logement.

- Les adultes non âgés qui ont des problèmes de santé et des limitations d'activité depuis la naissance sont plus susceptibles que les autres de vivre dans un ménage ayant des besoins impérieux de logement. Ces personnes ont souvent été désavantagées toute leur vie, ne bénéficiant que d'un accès limité à l'éducation et aux occasions d'emploi.

Dans l'ensemble, chacun de ces facteurs augmente la probabilité que la personne connaisse des besoins impérieux de logement. Les personnes qui sont aux prises avec plusieurs de ces facteurs sont tout particulièrement susceptibles d'avoir des besoins impérieux de logement.

LES FEMMES HANDICAPÉES ENTRETIENNENT 41% DE L'ENSEMBLE DES MÉNAGES AYANT DES BESOINS IMPÉRIEUX ET COMPRENANT DES PERSONNES HANDICAPÉES ET 15 % DE TOUS LES MÉNAGES CANADIENS AYANT DES BESOINS IMPÉRIEUX DE LOGEMENT.

Les femmes handicapées, qu'elles vivent seules ou qu'elles élèvent seules des enfants, affrontent un risque très élevé de connaître des besoins impérieux de logement. Le risque qu'elles aient des besoins impérieux de logement est en fait deux fois plus élevé que celui des autres personnes handicapées.

Fluctuations dans l'ensemble du Canada

Les fluctuations des taux de personnes handicapées et de l'incidence des besoins impérieux de logement dans l'ensemble du pays reflètent *grosso modo* les différences régionales d'ordre économique et sociodémographique :

- La fréquence élevée de l'incidence simultanée d'un handicap et de besoins impérieux de logement chez les ménages autochtones augmente les niveaux d'ensemble des besoins de logement là où les Autochtones composent une part importante de la population : dans les Territoires et, de façon moins marquée, dans les Prairies. Les ménages autochtones comptent une proportion relativement élevée de logements surpeuplés et de logements ayant besoin de réparations majeures.

- Dans l'ensemble des Maritimes, la proportion de personnes handicapées qui ont des besoins impérieux de logement est élevée, ce qui reflète le fait qu'il s'agit d'une population plus âgée et, en général, d'une économie relativement plus faible.

- En Ontario, la proportion de personnes handicapées ayant des besoins impérieux de logement était particulièrement faible en 1991, en raison surtout de la force de l'économie, des niveaux relativement élevés de l'aide sociale accordée aux personnes handicapées et d'un parc relativement considérable de logements sociaux destinés particulièrement aux personnes ayant des besoins spéciaux.

Le besoin de modifications domiciliaires

Dans l'ensemble, à peine plus d'une personne handicapée sur cinq dit avoir besoin de quelconques modifications domiciliaires. Ces personnes qui expriment le besoin de telles modifications ont généralement des limitations d'agilité ou de flexibilité et plusieurs d'entre elles ont besoin d'un fauteuil roulant pour se déplacer. Le niveau des besoins insatisfaits varie grandement selon le type de modification domiciliaire. La plupart des gens qui ont besoin que des modifications soient apportées aux entrées et sorties du domicile (rampes d'accès ou entrées au niveau de la chaussée) signalent que ces besoins sont satisfaits. Cependant, la plupart de ceux qui ont besoin que des appareils soient modifiés rencontrent encore des difficultés. Il peut s'agir de modifications à apporter aux appareils sanitaires (particulièrement la baignoire ou la douche), aux éviers et comptoirs de cuisine, ou de barres d'appui.

Le coût est de loin le principal obstacle cité par les adultes qui ont besoin de modifications domiciliaires supplémentaires. Le coût est surtout susceptible de constituer un obstacle pour les propriétaires qui connaissent des besoins impérieux de logement et qui désirent modifier les entrées et sorties, et pour les locataires qui ont besoin d'équipement supplémentaire dans leur logement. Conséquemment, la plupart des personnes qui perçoivent un obstacle aux modifications domiciliaires ont indiqué le besoin d'une aide financière. De plus, les locataires ayant besoin que des modifications soient apportées aux entrées et sorties ont souvent mentionné une certaine résistance de la part des propriétaires.

Le besoin d'aide pour les tâches ménagères

L'examen du besoin d'aide pour mener à bien les tâches ménagères quotidiennes projette un second regard sur la qualité de l'environnement domiciliaire. Alors que les personnes qui ont besoin d'aide pour se déplacer à l'intérieur du domicile et pour préparer les repas sont peu nombreuses, 13% ont besoin d'aide pour les tâches ménagères légères et 19% pour les corvées plus difficiles. Les gens qui ont besoin d'aide pour les gros travaux sont les moins susceptibles d'obtenir satisfaction.

Les femmes, surtout celles âgées de 65 ans et plus, sont plus susceptibles d'avoir besoin d'aide pour entreprendre les travaux ménagers et aussi, de voir ce besoin insatisfait. Cela découle de trois facteurs :

- la plus forte proportion de femmes qui s'occupent des travaux domestiques;
- la baisse graduelle de la capacité de faire ces travaux qui survient avec l'âge;
- la forte proportion de femmes âgées qui vivent seules.

Les besoins d'aide pour faire le ménage qui demeurent insatisfaits sont particulièrement généralisés chez les femmes âgées qui sont propriétaires du logement qu'elles occupent. Ce sont surtout les membres de la famille, les amis et les voisins qui comblent le besoin d'aide pour effectuer les travaux ménagers. Certains font appel à d'autres bénévoles ou à de l'aide rémunérée. Les gens qui bénéficient de l'aide apportée par des membres de la famille, des amis ou des voisins sont beaucoup plus susceptibles de considérer que l'aide reçue comble entièrement leurs besoins que ceux qui doivent s'en remettre à d'autres bénévoles ou à de l'aide rémunérée. Les personnes âgées et celles qui ont des handicaps modérés ou sévères sont les moins susceptibles de recevoir l'aide nécessaire.

Satisfaction face au logement

La plupart des personnes handicapées sont satisfaites de leur logement actuel et considèrent qu'elles le demeureraient même si leur état de santé ou leurs capacités venaient à changer. Les personnes vivant dans un logement habité par le propriétaire-occupant, dans des logements coopératifs et dans des logements locatifs prévus pour les aînés et les personnes handicapées sont plus susceptibles d'être satisfaites de leur habitation. Les personnes qui ont besoin d'une modification domiciliaire en raison d'un handicap préféreront en général apporter la modification à leur domicile actuel plutôt que de déménager. Toutefois, la présence d'un handicap, surtout après la période initiale de son installation, demeure l'un des principaux facteurs du haut niveau de mobilité intra-urbaine constaté chez les personnes handicapées.

Quinze pour cent aimeraient déménager. La grande majorité des personnes handicapées qui désirent déménager préféreraient posséder leur logement, accentuant ainsi l'attrait marqué de l'accession à la propriété. À l'opposé, les occupants de logements locatifs privés, de maisons de chambres et de pensions, sont les moins susceptibles d'être satisfaits de leur habitation actuelle, surtout s'ils ont des besoins impérieux de logement. Les personnes de ce groupe désirant déménager étaient aussi plus susceptibles de désirer un autre type de logement.

Une importante majorité de personnes handicapées désirant déménager considèrent qu'elles font face à un obstacle et, le plus souvent, cet obstacle c'est le coût. Un nombre relativement restreint de personnes handicapées ont fait état de discrimination face au handicap dans leur recherche de logement.

Le coût est un obstacle commun, surtout chez les propriétaires-occupants ayant des besoins impérieux de logement, et il se trouve souvent associé à la croyance que l'effort consenti pour déménager est trop onéreux. Par opposition, les locataires ayant des besoins impérieux de logement sont plus susceptibles d'être sur une liste d'attente et de considérer cela comme un obstacle au déménagement, ce qui dénote un fort degré de préférence pour le logement social.

Conclusion

Les personnes handicapées sont sensiblement plus susceptibles que les autres Canadiens et Canadiennes d'avoir des besoins impérieux de logement, particulièrement celles qui sont locataires, qui sont modérément ou sévèrement handicapées, qui vivent seules ou qui sont des femmes ou des mères seules. Plusieurs ont besoin de modifications domiciliaires en fonction de leur handicap mais ne peuvent en assumer le coût. Toutefois, la plupart de ces personnes sont satisfaites de leur domicile actuel. Qui plus est, la plupart de celles qui désirent un changement préféreraient apporter des modifications à leur domicile actuel plutôt que de déménager.

Directeur de projet : John Engeland, Division de la recherche

Le rapport intitulé *The Housing Conditions of Persons with Health and Activity Limitations in Canada, 1991: A Retrospective* est disponible au Centre canadien de documentation sur l'habitation, à l'adresse indiquée plus bas.

Conseiller en recherche : cette rétrospective se fonde sur une recherche réalisée par Aron Spector, de Ark Research Associates.

Recherche sur l'habitation à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la Loi nationale sur l'habitation, le gouvernement du Canada autorise la SCHL à consacrer des fonds à la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et à en publier et à en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Les feuillets documentaires de la série **Le point en recherche** comptent parmi les diverses publications sur le logement produites par la SCHL.

Pour recevoir la liste complète de la série **Le point en recherche**, ou pour obtenir des renseignements sur la recherche et l'information sur le logement de la SCHL, veuillez vous addresser au :

Centre canadien de documentation sur l'habitation
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

NOTRE ADRESSE SUR LE WEB: http://www.cmhc-schl.gc.ca/Recherche

Cette publication contient les renseignements les plus à jour dont disposait la SCHL au moment de sa parution et ont été revus, par des expets du secteur de l'habitation. Toutefois, la SCHL n'assume aucune responibilité pour les dommages, les blessures, les coûts et les pertes pouvant découler de l'utilisation de ces renseignements

LNH 2267